



Changer le nom du propriétaire d'une maison

Par **dnatacha**, le **03/02/2015** à **20:31**

Bonjour,
j'aimerais avoir un renseignement. Mes parents ont une maison à leur deux noms, mon père aimerait mettre la maison au nom de ma mère pour une question d'héritage.
En effet, mon père a eu un fils (avec une autre femme) et on cherche une solution pour qu'il n'hérite pas de la maison après le décès de mes parents car il a décidé de couper tous contacts avec ma famille.
Est-il donc possible de changer le nom du propriétaire de la maison? Et si oui, le fils de mon père hériterait-il quand même?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **domat**, le **03/02/2015** à **22:08**

bsr,
cela nécessite de faire une mutation immobilière devant un notaire sachant qu'en tout état de cause le fils est un héritier réservataire de son père.
votre père doit donner ou vendre sa part à son épouse ce qui semble compliqué s'ils sont mariés sous le régime légal de la communauté.
par contre ils peuvent faire une donation au dernier vivant de la totalité de l'usufruit de leurs biens.
autre solution la vente en viager occupé sur deux têtes ce qui revient à réduire le patrimoine de vos parents.
cdt